

3^{ème} STAGE INTERCOMMUNAL D'ORCHESTRE du 21 au 25 octobre 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION
A adresser rempli avant le 16 octobre 2019

**au Conservatoire de musique de votre commune ou au conservatoire de musique Maurice
Cornet de Deuil-La Barre -2 rue Jean Bouin 95 Deuil-La Barre**

I.Renseignements concernant le stagiaire

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : / / Sexe _____
Adresse,
..... ;
Téléphone : _____ Email : _____

Pour les mineurs :

Représentant légal pour les mineurs : **père-mère-tuteur * titulaire de l'autorisation parentale**

Nom : _____ Prénom _____
Adresse des parents ou correspondants pendant le stage :.....
Adresse mail :
Téléphone en cas de problème : _____
Votre enfant est-il en possession d'un téléphone portable ? OUI/NON n°.....

Assurances

Société d'assurance : _____
Numéro de police d'assurance, **joindre le justificatif à jour**

Pratique musicale

Ecole ou Conservatoire fréquenté : _____
Instrument : _____
Diplômes obtenus /Niveau d'études musicales, **joindre l'attestation de niveau :**

Participation régulière ou non à une classe d'orchestre ou un orchestre amateur : oui / non

Santé

**Allergies alimentaires ou problème de santé à prendre en considération par l'équipe
pédagogique**

.....

II.Conditions générales

Tarif et conditions de remboursement

Le tarif est fixé par délibération de la communauté d'agglomération.
Le montant forfaitaire total des frais pédagogiques y inclus les frais de restauration s'élève à 65 euros par stagiaire résidant dans une des communes appartenant à la communauté d'agglomération Plaine Vallée ou fréquentant un des conservatoires du territoire. Pour les stagiaires ne résidant pas

dans le territoire ou ne fréquentant pas un des conservatoires, le montant de la participation au stage sera de 80€. Le nombre de places étant limité, la priorité sera donnée aux stagiaires résidant dans une des communes de la communauté d'agglomération ou fréquentant un des conservatoires du territoire.

La participation à la totalité des répétitions est indispensable pour participer au concert final du 26 octobre.

La Communauté d'agglomération Plaine Vallée se réserve le droit d'annuler le stage, dans ce cas, elle restituera les sommes versées à l'exclusion de toutes autres indemnités.

Le paiement se fera à réception du titre de recette émis par la Communauté d'agglomération Plaine Vallée à l'issue du stage.

En cas de désistement du stagiaire, quelle que soit la raison (sauf pour une raison de force majeure dûment justifiée par un document médical ou administratif), la Communauté d'agglomération Plaine Vallée ne reportera pas l'inscription au stage sur une autre session éventuelle et facturera le stage dans son intégralité. Il en sera de même en cas d'absence(s) du stagiaire au(x) cours.

Dispositions diverses

L'ensemble des participants est tenu de respecter les lieux d'accueil et les matériels mis à leur disposition. Tous les vols, dégâts, déprédations, seront facturés soit aux stagiaires eux-mêmes, soit à leurs représentants légaux.

Tous les stagiaires s'engagent à respecter la tranquillité des lieux et ne doivent en aucun cas avoir des activités qui nuisent au voisinage.

Tout manquement aux règles précédentes entraînera l'exclusion immédiate du stage, sans aucun remboursement et ceci sans préjuger d'éventuelles poursuites.

Les organisateurs du stage déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration d'instruments ou d'objets personnels.

Pièces justificatives

Il est demandé aux stagiaires de remplir lisiblement le formulaire d'inscription et de fournir une attestation d'assurance à jour et un justificatif de niveau d'études musicales atteint

Autorisation d'utiliser des images fixes ou animées

Dans le cadre des activités du stage intercommunal d'orchestre se déroulant du 21 au 25 octobre 2019 et du concert du 26 octobre 2019 organisés par la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, des images fixes ou animées seront réalisées. Elles seront diffusées sans but lucratif dans le journal ou sur le site Internet de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée à des fins d'information ou de promotion de l'opération et dans les conservatoires et écoles participant.

Les légendes des images ne comporteront pas de renseignements susceptibles d'identifier précisément l'élève (ni nom de famille ni adresse).

III.Inscription :

-Je souhaite participer au stage intercommunal d'orchestre du 21 octobre au 25 octobre 2019 inclus et je m'engage à participer au concert du 26 octobre 2019.

-Je joins à ma demande d'inscription une attestation d'assurance responsabilité civile à jour et le justificatif de niveau d'études musicales atteint.

-Je donne mon accord pour la publication d'images fixes ou animées en illustration d'articles ou de sites Internet selon les conditions décrites plus haut : OUI/NON

Date et signature : mentionnez "*lu et approuvé*" :

Pour les mineurs :

Je soussigné(e)

agissant en qualité de **père-mère-tuteur**

*** titulaire de l'autorisation parentale**

- Souhaite que mon enfant participe au stage intercommunal d'orchestre du 21 octobre au 25 octobre 2019 et je m'engage à ce qu'il participe au concert du 26 octobre 2019
- Déclare avoir pris connaissance du règlement du stage et reconnais accepter l'ensemble de ses dispositions. Je suis conscient qu'en cas de comportement inadapté, une exclusion temporaire ou définitive pourra être infligée à mon enfant
- Joins à ma demande d'inscription une attestation d'assurance responsabilité civile à jour et le justificatif de niveau d'études musicales atteint par mon enfant
- Dégage la Communauté d'agglomération Plaine Vallée ainsi que tous les organisateurs de ce stage de toute responsabilité en ce qui concerne les incidents causés par la faute de mon enfant au cours de ce stage
- **Autorise l'équipe encadrante** à faire intervenir un médecin **et** si nécessaire à prendre toutes mesures d'urgence que pourrait nécessiter l'état de santé de mon enfant. (En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence qui dirigeront au besoin l'enfant vers la structure hospitalière la plus proche. Les parents seront aussitôt prévenus).
- **DONNE MON ACCORD ou REFUSE*** pour que mon enfant **soit photographié dans le cadre des activités de la structure et autorise la publication d'images fixes ou animées en illustration d'articles ou de sites Internet selon les conditions décrites** ci-avant
- **INDIQUE** le nom de la personne qui prendra en charge mon enfant à la fin de chaque journée de stage et à l'issue du concert :

Nom
Prénom téléphone

Ou **AUTORISE** mon enfant à rejoindre seule mon domicile

Rayer la ou les mention(s) inutile(s)

Date et signature :

Pour les mineurs :

Date et Signature du représentant légal : mentionnez "*lu et approuvé*"

Consultez le règlement intérieur du stage 2019